



ENVIRONNEMENT

COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES... C'EST PARTI !

À vos bio-seaux, prêts, partez ! Le 25 mars, Roannais Agglomération a inauguré Mably les deux premiers abris-bacs destinés à la collecte des déchets alimentaires. D'ici la fin de l'année, il y en aura 430 dans toute l'agglo. Les habitants des zones urbaines et des centres-bourgs pourront y déposer épluchures, marc de café, restes de repas...

Publié le 26 mars 2024

Roanne



Agglo



Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



235 kg ! C'est le volume annuel d'ordures ménagères que produit en moyenne un habitant de Roannais Agglomération*. Et au milieu de tout cela, on compte **70 kg de déchets alimentaires** qui pourraient être valorisés au lieu d'être enfouis. Au regard de ce chiffre et de la loi anti-gaspillage en vigueur cette année, Roannais Agglomération a donc décidé de mettre en place **une collecte en apport volontaire**. Ainsi, d'ici fin 2024, **25 000 foyers**, situés en zone urbaine ou en centres-bourgs, pourront offrir une seconde vie à leurs déchets alimentaires. Il leur suffira de les déposer dans l'abris-bac le plus proche de leur domicile. Un geste simple et utile. A noter ! **Pour les autres foyers**, disposant d'un jardin individuel, le compostage sera la solution privilégiée. Ils peuvent obtenir gratuitement un composteur auprès de l'Agglo.

Un déploiement en deux temps

Les deux premiers abris-bacs ont été installés le 25 mars à Mably, en face de la mairie, et inaugurés le jour même par Yves Nicolin et Jean-Yves Boire, vice-président délégué aux déchets ménagers. Le déploiement, qui représente **un investissement d'1,2 M€**, se fera en deux phases : **370 abris-bacs** d'ici fin mai sur les communes de Roanne, Le Coteau, Riorges, Mably, Villerest et Commelle-Vernay, puis **une soixantaine** d'ici la fin de l'année dans les centres-bourgs des 34 autres communes.

Un bio-seau et 100 sacs pour chaque foyer concerné

Ce déploiement s'accompagne également d'une importante **campagne de distribution et de sensibilisation auprès des foyers concernés**. Chacun se verra remettre un bio-seau et 100 sacs kraft dans lesquels ils pourront déposer leurs déchets alimentaires avant de les apporter à l'abri-bac le plus proche de chez eux, dans un rayon de 250 m maximum. Pour le trouver plus facilement, chaque sac dispose d'un QR code. Plus qu'à scanner ! Un **mémo tri** leur sera également remis afin de savoir ce que l'on peut jeter ou pas.

« Un enjeu environnemental et financier »

« Avec cette nouvelle initiative de l'Agglo, combinée à la mise en place en 2023 des bacs jaunes pour trier les emballages, notre objectif

est de réorienter vers des filières de recyclage 70 % de ce que contenaient nos poubelles il y a encore 3 ans. C'est un enjeu à la fois environnemental et financier, car nous sommes taxés très fortement par l'État sur l'enfouissement des déchets. C'est pourquoi il est essentiel que les Roannais trient ! », a rappelé Yves Nicolin à cette occasion.

**Chiffre 2021*



Pour plus d'informations sur la collecte de déchets alimentaires **[cliquez ici](#)**.

SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

